

Le surendettement des ménages

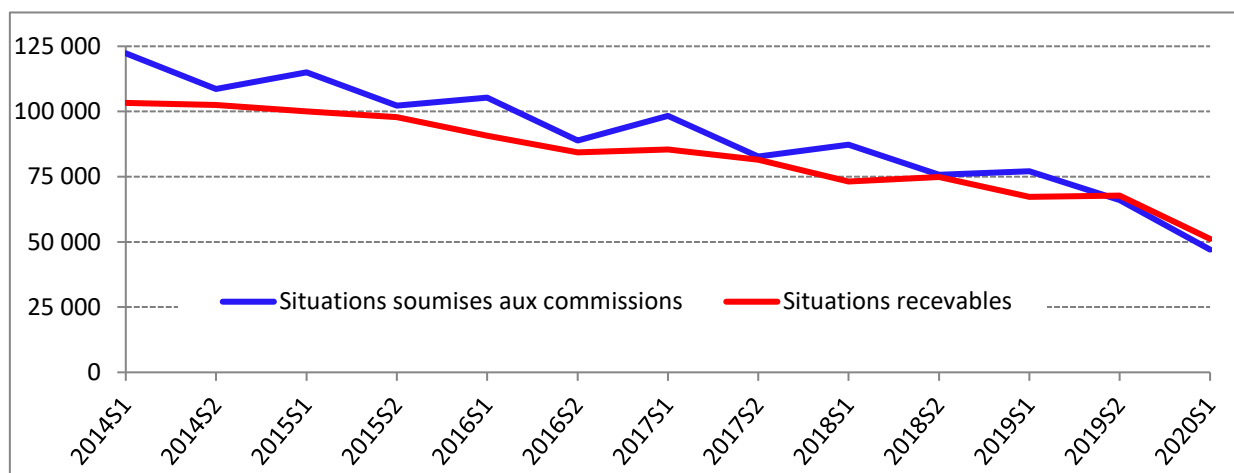
Enquête typologique du 1^{er} semestre 2020

Depuis la disparition du baromètre trimestriel du surendettement, le dernier ayant été publié au 4^{ème} trimestre 2018, le site internet de la Banque de France ne propose plus, en matière de statistiques régulières sur le surendettement, que des données mensuelles¹ ou annuelles². Plusieurs utilisateurs de ces statistiques ont regretté l'absence de publication intermédiaire. Cette nouvelle publication, déclinaison semestrielle de l'enquête typologique réalisée au niveau national, vise à répondre à leur demande.

Au 1^{er} semestre 2020, le fait marquant est incontestablement la pandémie de COVID-19, le confinement qui s'en est suivi et leurs conséquences sociales et économiques. Dès la troisième semaine de mars, première semaine de confinement, le nombre de dossiers soumis aux commissions de surendettement a ainsi diminué de 40 % par rapport au flux hebdomadaire moyen de février, le recul s'établissant à 80 % la semaine suivante. Il a fallu attendre la fin du mois de juin pour que le nombre de dossiers déposés retrouve un niveau proche de celui antérieur à la période de confinement. Au total, sur l'ensemble du semestre, le repli est de 39 % par rapport au 1^{er} semestre 2019.

N'étant souvent pas en mesure de mener à son terme le traitement des dossiers en raison de difficultés de communication avec certains des partenaires du surendettement jusqu'à la fin mai, les commissions ont néanmoins accéléré l'examen de la recevabilité des situations de surendettement à partir du 16 mars pour que les déposants bénéficient des garanties offertes par la procédure. La baisse du nombre de dossiers recevables (-24 % par rapport au 1^{er} semestre 2019) est donc moins prononcée que celle des dépôts (graphique).

Nombre de situations de surendettement soumises aux commissions et de situations recevables



Tant sur le plan des caractéristiques socioprofessionnelles qu'en matière de ressources, de patrimoine et de capacité de remboursement, les traits distinctifs des personnes et ménages surendettés varient peu entre l'année 2019 et le 1^{er} semestre 2020. Par rapport à l'ensemble de la population française, les indices de fragilité restent les mêmes. Toutefois, alors que d'année en année le groupe des personnes surendettées se paupérisait au sein de la population générale, cette évolution semble s'être interrompue au 1^{er} semestre 2020, sans qu'il soit encore possible de déterminer s'il s'agit d'une tendance durable ou d'un phénomène temporaire lié aux

¹ Cf. https://particuliers.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/07/07/2020_06_statistiques_surendettement_nationales.pdf

² Cf. https://particuliers.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/02/06/suren2019_web_0.pdf

circonstances particulières de la période. Parmi les ménages et personnes surendettés, on observe en effet une légère baisse de la proportion de familles monoparentales, un rééquilibrage partiel de la proportion femmes/hommes, une baisse de la part des ménages locataires et une augmentation de la part des ménages ayant une capacité de remboursement mensuelle supérieure à 450 euros.

La dette globale des ménages dont la situation a été déclarée recevable par une commission de surendettement au 1^{er} semestre 2020 se monte à 2,391 milliards d'euros pour 51 103 situations de surendettement. L'encours est en baisse de plus de 600 millions par rapport au 1^{er} semestre 2019 en raison de la diminution du nombre de dossiers recevables.

La structure de l'endettement global évolue par rapport à celle du 1^{er} semestre 2019, avec une remontée de la part des dettes financières (74,3 % du total), alors que les « autres dettes » (13,4 %) et, surtout, les arriérés de charges courantes (12,3%) voient leur part reculer.

84,2 % des situations de surendettement comportent au moins une dette financière – dette immobilière, dette à la consommation, microcrédit et découvert – tandis que des dettes de charges courantes figurent dans 78,4 % des dossiers.

L'endettement médian par dossier recevable atteint 19 643 euros, en hausse de 3 % (565 euros) par rapport au 1^{er} semestre 2019. Hors emprunts immobiliers, l'encours médian de dette s'établit à 16 761 euros.

Vue d'ensemble des principales données nationales

1| Caractéristiques des personnes et ménages surendettés

(Statistiques basées sur les situations de surendettement recevables)

1|1 Profil sociodémographique

Situation matrimoniale

(en %)

	Personnes surendettées ^{a)} 2020-S1	dont situations orientées vers le RP ^{a)} 2020-S1	Population française ^{b)} 2016
Couples (mariés, pacsés, en union libre)	47,3	37,1	59,6
Divorcés/séparés	27,7	32,4	8,9
Célibataires	20,2	26,1	24,0
Veufs (ves)	4,8	4,4	7,5

a) Personnes surendettées, de 18 ans et plus – débiteurs et conjoints éventuels (codébiteurs ou non).

RP désigne la procédure de rétablissement personnel.

b) Personnes majeures vivant en France métropolitaine, population des ménages.

Sources : Banque de France ; Insee, enquêtes annuelles de recensement 2016.

Nombre de personnes à charge

(en % du nombre de situations de surendettement recevables)

	Ménages surendettés 2020-S1	dont situations orientées vers le RP 2020-S1
0	58,7	55,4
1	17,2	18,1
2	13,7	14,5
3	6,7	7,4
4 et plus	3,7	4,7

Source : Banque de France.

Nombre d'enfants à charge

(en %)

	Ménages surendettés ^{a)} 2020-S1	dont situations orientées vers le RP ^{a)} 2020-S1	Population française ^{b)} 2016
0	60,0	56,9	68,0
1	17,2	18,3	13,7
2	13,3	14,1	12,5
3	6,3	6,8	4,4
4 et plus	3,2	4,0	1,4

a) Situations de surendettement recevables.

b) Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

Sources : Banque de France ; Insee, recensement de la population de 2016, exploitations complémentaires.

Ménages selon la structure familiale

(en %)

	Ménages surendettés ^{a)} 2020-S1	dont situations orientées vers le RP ^{a)} 2020-S1	Population française ^{b)} 2016
Hommes seuls	26,9	28,0	15,4
Femmes seules	21,6	22,2	20,4
Couples sans enfant	10,9	6,0	25,5
Familles monoparentales	20,5	26,9	9,0
dont : hommes seuls avec enfant(s)	2,2	2,3	1,5
femmes seules avec enfant(s)	18,3	24,6	7,5
Couples avec enfant(s)	18,0	14,0	25,3
Autres ménages sans famille ^{c)}	2,1	2,9	4,4

a) Situations de surendettement recevables.

b) Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

c) Cette catégorie correspond aux ménages composés de plus d'une personne et ne comprenant pas de famille, par exemple des colocataires. Elle exclut donc les couples, avec ou sans enfant(s), et les familles monoparentales.

Sources : Banque de France ; Insee, recensement de la population de 2016, exploitations complémentaires.

Répartition par sexe et par âge

(en %)

	Personnes surendettées ^{a)} 2020-S1		dont situations orientées vers le RP ^{a)} 2020-S1		Population française ^{b)} 2020	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
De 18 à 24 ans	1,1	1,9	1,1	2,7	5,2	5,0
De 25 à 34 ans	7,2	10,1	7,6	13,0	7,2	7,5
De 35 à 44 ans	11,1	12,8	11,3	13,8	7,7	8,0
De 45 à 54 ans	12,0	13,4	10,9	13,7	8,4	8,6
De 55 à 64 ans	8,6	8,8	7,7	8,4	7,7	8,3
De 65 à 74 ans	4,6	4,9	3,3	3,7	6,6	7,5
75 ans et plus	1,5	2,0	1,1	1,8	4,8	7,5
Ensemble	46,1	53,9	43,0	57,0	47,6	52,4

a) Personnes surendettées, de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs.

b) France métropolitaine ; personnes de 18 ans et plus.

Sources : Banque de France ; Insee, bilan démographique de la France au 1^{er} janvier 2020.

Situation au regard du logement

(en %)

	Ménages surendettés ^{a)} 2020-S1	dont situations orientées vers le RP ^{a)} 2020-S1	Population française ^{b)} 2019
Locataires	74,0	86,0	39,0
Propriétaires accédants	8,5	0,0	19,6
Propriétaires	3,5	0,1	36,8
Hébergés et occupants à titre gratuit	11,4	10,2	2,3
Autres ^{c)}	2,7	3,8	2,3

a) Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur.

b) France hors Mayotte ; répartition des résidences principales selon le statut d'occupation.

c) Individus vivant en communauté (monastère, prison, caserne, résidence scolaire ou universitaire, maison de retraite) et individus vivant hors logement (habitation mobile, marinières, sans-abris).

Sources : Banque de France ; Insee et SDES, estimation annuelle du parc de logements au 1^{er} janvier 2019.

1|2 Caractéristiques professionnelles

Situation professionnelle

(en %)

	Personnes surendettées ^{a)} 2020-S1	dont situations orientées vers le RP ^{a)} 2020-S1	Population française ^{b)} 2018
Actifs	60,3	54,1	55,9
Salariés en CDI ^{c)}	27,7	11,5	38,0
Salariés en CDD ^{c)}	4,7	4,0	4,7
Salariés intérimaires	2,3	2,0	1,3
Apprentis	0,0	0,0	0,8
Congé maternité	0,1	0,2	nd
Non-salariés	0,0	0,0	5,9
Profession libérale	0,0	0,0	nd
Artisans, commerçants	0,2	0,2	nd
Chômeurs	25,3	36,3	5,1
Inactifs	39,7	45,9	44,1
Sans profession	12,5	21,9	nd
Retraités	16,3	12,4	30,6
Élèves ou étudiants	0,4	0,4	7,8
Congé maladie longue durée	4,1	3,9	nd
Congé parental	0,7	0,9	nd
Invalides	5,7	6,5	nd

a) Personnes surendettées, de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs.

b) France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

c) CDI : contrat à durée indéterminée ; CDD : contrat à durée déterminée.

Sources : Banque de France ; Insee, enquête emploi 2018.

Professions et catégories socioprofessionnelles

(en %)

	Personnes surendettées ^{a)} 2020-S1	dont situations orientées vers le RP ^{a)} 2020-S1	Population française ^{b)} 2018
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (y compris exploitants agricoles)	0,6	0,5	4,2
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1,3	0,4	9,6
Professions intermédiaires	3,2	1,5	13,8
Employés	30,6	23,8	15,3
Ouvriers	21,7	20,1	11,9
Inactifs ayant déjà travaillé	14,9	11,3	32,6
Autres personnes sans activité professionnelle	27,7	42,4	12,6

a) Personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs.

b) France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Les chômeurs sont classés dans leur précédente catégorie socioprofessionnelle.

Sources : Banque de France ; Insee, enquête emploi 2018.

1|3 Ressources, patrimoine et capacité de remboursement

Structure des ressources

(en %)

	Personnes surendettées ^{a)} 2020-S1	dont situations orientées vers le RP ^{a)} 2020-S1	Population française ^{b)} 2017
Revenus d'activité ^{c)}	53,1	35,5	62,2
Pensions	20,6	17,8	24,0
Revenus du patrimoine	0,4	0,0	8,3
Prestations familiales et de logement	11,9	21,9	3,5
Minima sociaux ^{d)}	11,0	21,4	2,0
Autres ressources	3,0	3,4	–

a) Ressources prises en compte dans les situations de surendettement recevables – en % du total des ressources.

b) France métropolitaine. Ménages dont le revenu disponible est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante – en % du revenu disponible global.

c) Y compris allocations chômage et indemnités journalières.

d) Y compris prime d'activité.

Sources : Banque de France ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

Niveau des ressources mensuelles nettes

(en %)

	Ménages surendettés ^{a)} 2020-S1	dont situations orientées vers le RP ^{a)} 2020-S1	Population française ^{b)} 2017
Ressources (R) < 1 150 euros	32,0	52,5	10,0
1 150 euros ≤ R < 1 488 euros	20,0	23,2	10,0
1 488 euros ≤ R < 1 800 euros	15,5	12,1	10,0
1 800 euros ≤ R < 2 145 euros	12,2	7,1	10,0
2 145 euros ≤ R < 2 545 euros	8,8	3,4	10,0
2 545 euros ≤ R < 2 988 euros	5,5	1,3	10,0
2 988 euros ≤ R < 3 502 euros	3,3	0,3	10,0
3 502 euros ≤ R < 4 174 euros	1,8	0,1	10,0
4 174 euros ≤ R < 5 323 euros	0,7	0,0	10,0
R ≥ 5 323 euros	0,2	0,0	10,0

a) Situations de surendettement recevables. Ressources mensuelles après déduction de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation.

b) France métropolitaine. Revenu disponible des ménages dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante – en % du nombre de ménages.

Sources : Banque de France ; Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav et CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2017.

Patrimoine immobilier et financier

(en % du nombre de situations de surendettement recevables)

	Ménages surendettés 2020-S1	dont situations orientées vers le RP 2020-S1
Patrimoine (P) < 2 000 euros	81,7	99,5
2 000 euros ≤ P < 10 000 euros	1,4	0,2
10 000 euros ≤ P < 50 000 euros	2,8	0,1
P ≥ 50 000 euros	14,2	0,2

a) Patrimoine immobilier et financier du débiteur et du codébiteur.

Source : Banque de France.

Capacité de remboursement

(en % du nombre de situations de surendettement recevables)

	Ménages surendettés 2020-S1	dont situations orientées vers le RP 2020-S1
Capacité de remboursement (CAR) < 0 euro	49,0	91,3
0 euro ≤ CAR < 450 euros	28,7	8,0
dont : 0 euro ≤ CAR < 100 euros	8,0	6,2
100 euros ≤ CAR < 250 euros	9,9	1,2
250 euros ≤ CAR < 450 euros	10,8	0,7
450 euros ≤ CAR < 800 euros	11,4	0,5
800 euros ≤ CAR < 1 500 euros	8,1	0,2
CAR ≥ 1 500 euros	2,9	0,0

a) Capacité de remboursement des ménages surendettés.

Source : Banque de France.